

Propositions extraites des débats organisés à l'occasion de la première Journée du Refus de l'Échec Scolaire à Paris, salle de la Bellevilloise, le 24 septembre 2008.

Afev – Nicolas Delesque

Notre proposition est simple: elle consiste à **inclure, dans la construction de toute nouvelle école en France, un espace spécialement dédiée aux familles**. Cela permettrait que les familles se sentent naturellement accueillies à l'école ; qu'elles s'y sentent chez elles. C'est aussi la condition d'un rapport plus simple, plus équilibré avec les parents. La mesure est déjà en vigueur dans la région Catalogne, en Espagne.

Philippe Meirieu, chercheur en sciences de l'éducation

Ma proposition est qu'**une fois par an, tous les parents aillent une journée dans la classe de leur enfant, en même temps que les élèves** pour démystifier l'école, comprendre ce qui s'y passe et nouer un dialogue avec l'enseignant. Il ne s'agit pas que les parents fassent la loi à l'école, mais de contribuer à réduire l'écart qui s'est créé entre l'école et de nombreuses familles, surtout dans les quartiers populaires. Il faudrait que cette journée d'absence soit autorisée par l'employeur. Elle pourrait être une bonne utilisation du lundi de Pentecôte, une journée de solidarité scolaire !

Agence nationale de lutte contre l'illettrisme – Eric Nédélec

Notre proposition qui s'appuie sur l'observation de pratiques existantes consiste à **lier des actions de formation pour des adultes qui ne maîtrisent pas les compétences de base avec l'entrée en scolarité de leurs enfants**. Etre en capacité d'accompagner la scolarité de son enfant ou tout au moins de ne pas s'en sentir exclu peut renforcer l'estime de soi. C'est permettre aux adultes parents de disposer des outils nécessaires pour entrer dans les différents codes auxquels ils se trouvent soudain confrontés. L'effet est double pour l'enfant élève et pour le parent adulte et c'est bien ce qui doit être recherché. Il faut profiter de cette motivation pour apprendre qu'ont les parents au moment où leurs enfants entrent à l'école ou change de cycle d'apprentissage.

ATD Quart Monde – Bruno Masurel

Notre proposition repose sur deux axes: **des formations spécifiques, du côté des parents comme du côté des enseignants, qui permette un vrai dialogue** et un travail en commun, en associant en priorité les parents les plus éloignés de l'école. C'est une condition pour résorber le fossé culturel qui s'est créé entre les milieux populaires et défavorisés et le monde de l'école, pour avancer alors vers une école qui donne vraiment aux enfants, à tous les enfants, les outils pour comprendre et participer comme des acteurs véritables au monde qui les entoure.

Notre seconde proposition de créer dans chaque école des espaces réservés aux parents, qui soient aussi des lieux de travail en commun avec les enseignants.

Les Cahiers pédagogiques – Jean-Michel Zakhartchouk

Notre proposition, c'est d'**intégrer dans le cursus des futurs enseignants une formation obligatoire sur les relations avec les parents**, avec un aspect qui serait de réfléchir comment dialoguer au mieux avec les

parents éloignés de l'école, formation qui s'appuierait sur divers travaux sociologiques, mais aussi et surtout sur un travail concret sur des situations précises, à analyser, pour mieux s'outiller.

FCPE (extraits de sa publication « Ce que défend la FCPE »)

La FCPE revendique depuis longtemps **un statut permettant aux parents élus ou délégués d'exercer pleinement leur rôle** de partenaires au sein de la communauté éducative. Si quelques avancées ont été constatées (notamment le congé de représentation), la FCPE continue d'exiger pour tous les délégués parents quelque soit leur activité professionnelle :

- le droit de se libérer de son activité professionnelle pour exercer son mandat,
- une compensation financière des jours de travail non rémunérés,
- l'amélioration du remboursement des frais de transport et de séjour,
- le droit à la formation,
- la prise en charge d'une assurance complémentaire pour les risques liés à cette activité.

Le Café pédagogique – François Jarraud

Il est essentiel que les familles qui sont en marge de l'Ecole puissent la comprendre et en bénéficier pleinement. Cela veut dire apprendre à l'Ecole à communiquer avec les familles illettrées, étrangères, peu ou pas scolarisées. **Proposer aux écoles une valise de documents de communication et d'outils pour les toucher et échanger vraiment avec elles.**

Quand on aura agi de telle sorte qu'elles se sentent reconnues et qu'elles trouvent leurs repères dans l'école on aura fait avancer les choses. Puisque l'Ecole est capable d'apprendre à parler, lire et écrire à tous les enfants, elle doit être capable de le faire elle-même avec toutes les familles.

France 5 – curiosphere.tv – Jean-Marc Merriaux

Deux pistes nous semblent prioritaires: d'une part **introduire des plages horaires à l'école pour en faire un lieu d'apprentissage via les ressources numériques, y compris pour les parents** : on favorise ainsi le lien avec les parents, leur connaissance des nouvelles technologies, et on fait de l'école un lieu d'échange de savoirs pour tout le monde. Et d'autre part **mettre à disposition de ressources numériques gratuites pour des acteurs associatifs** tels l'Afev, qui, parfois dans les familles, parfois dans des lieux publics, doivent s'aider de ressources numériques en accès payant.

Dominique Sénore, formateur IUFM

Ma proposition, c'est de **créer un véritable statut pour les parents d'élèves délégués**. Par exemple sur le modèle de ce qui existe pour les représentants du personnel en entreprise : il s'agirait par exemple de permettre à ces parents de pouvoir s'absenter de leur travail pour prendre le temps de travailler réellement avec les professeurs, les administrations scolaires, les personnels sociaux et médicaux... Ce serait une opportunité aussi pour ces parents délégués d'avoir le temps d'aller au contact des autres parents d'élèves peu ou pas impliqués dans la vie scolaire, afin de les rapprocher de leurs actions et plus généralement de l'école.

